

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du cinq septembre 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-8-123

OBJET : CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL

Etaient présents :

Messieurs, BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame Francine FILLATRE et Monsieur Jean DUPUY.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Jean-Paul DELACHOUX a été désigné secrétaire de séance

2023D7-8-123

OBJET : CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire du 4 décembre 2015 a approuvé la transformation du Pays Garonne Gascogne en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), structure porteuse du Contrat Régional Unique, prenant la suite du Contrat de Pays.

Le Contrat Régional Unique issu des politiques régionales permettait d'aider des projets communautaires ou communaux, dès lors qu'ils s'inscrivent dans les axes définis en concertation avec la Région. Il vient d'être remplacé par le Contrat Territorial Occitanie.

Ce contrat, comme le précédent, permet de faire converger des aides de l'État, du Département, et des Communautés de Communes en fonction de leurs lignes d'intervention.

Les projets communaux, inscrits, tant dans le cadre du Contrat Régional Unique que du Contrat Territorial Occitanie bénéficient à l'instar de la Dotation Spécifique Contrat de Pays, d'une **dotation spécifique de 20%** avec un plafond de dépense subventionnable de 760 000 €.

C'est dans ce cadre que je vous propose d'examiner les dossiers suivants tels qu'ils ont été inscrits à la **programmation 2020, 2021 et 2022 du Contrat Territorial Occitanie (CTO) et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2020 et 2022 (CRTE)** et tels qu'ils ont été présentés à la commission prospectives financières qui se réunira le 07 Septembre 2023 et proposera les projets suivants :

📍 **Commune d'AUVILLAR**

Rénovation énergétique logement école :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 35 700,000 €
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **7 140,00 €**

AR Prefecture

082-248200016-20230911-2023D7_8_123-DE
Reçu le 12/09/2023

Commune de CASTELSAGRAT

Rénovation énergétique logement Rue de l'Echauguette

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 120 000,00 €
- fonds de concours sollicité 20 %
- fonds de concours proposé : 20 % : **24 000,00 €**

Commune de DUNES

Extension pharmacie + logement

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 264 484,13 €
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **52 897,00 €**

Commune de GOUDOURVILLE

Restauration Eglise Saint Julien de Brioude : Diagnostic

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 15 009,00 €
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **3 002,00 €**

Commune de GOLFECH

Rénovation énergétique de 39 logements

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 1 310 806,00 €
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % de 760 000 € : **152 000,00 €**

Commune de LAMAGISTERE

Réhabilitation énergétique salle des fêtes

- Inscrit au C.R.T.E. (2022:T1) (2023 : T2)
- montant HT des travaux : 727 732,00 €
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **145 546,00 €**

Installation vidéo-protection

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 114 801,00 €
- fonds de concours sollicité 12,00 %
- fonds de concours proposé : 12,00 % : **13 776,00 €**

Commune de POMMEVIC

Aménagement d'un gîte touristique

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 180 000,00€
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **36 000,00 €**

AR Prefecture

082-248200016-20230911-2023D7_8_123-DE
Reçu le 12/09/2023

Commune de SAINT-LOUP

Eglise - Cimetière

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 15 331,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **3 066,00 €**

Commune de SAINT CIRICE

Rénovation énergétique logements du Moulin

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 234 968,00€
- fonds de concours sollicité : 10,00 %
- fonds de concours proposé : 10,00 % : **23 496,00 €**

Commune de SAINT MICHEL

Réhabilitation de 3 logements

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 457 700,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **91 540,00 €**

Commune de VALENCE D'AGEN

Rénovation mur cimetière Avenue Auguste Grèze

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 27 831,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **5 566,00 €**

Rénovation énergétique – accessibilité camping

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 51 077,98€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **10 216,00 €**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer les participations suivantes :

Commune d'AUVILLAR

Rénovation énergétique logement école :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 35 700,000 €
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **7 140,00 €**

AR Prefecture

082-248200016-20230911-2023D7_8_123-DE
Reçu le 12/09/2023

Commune de CASTELSAGRAT

Rénovation énergétique logement Rue de l'Echauguette

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 120 000,00 €
- fonds de concours sollicité 20 %
- fonds de concours proposé : 20 % : **24 000,00 €**

Commune de DUNES

Extension pharmacie + logement

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 264 484,13 €
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **52 897,00 €**

Commune de GOUDOURVILLE

Restauration Eglise Saint Julien de Brioude : Diagnostic

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 15 009,00 €
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **3 002,00 €**

Commune de GOLFECH

Rénovation énergétique de 39 logements

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 1 310 806,00 € €
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % de 760 000 €: **152 000,00 €**

Commune de LAMAGISTERE

Réhabilitation énergétique salle des fêtes

- Inscrit au C.R.T.E. (2022:T1) (2023 : T2)
- montant HT des travaux : 727 732,00 €
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **145 546,00 €**

Installation vidéo-protection

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 114 801,00 €
- fonds de concours sollicité 12,00 %
- fonds de concours proposé : 12,00 % : **13 776,00 €**

Commune de POMMEVIC

Aménagement d'un gîte touristique

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 180 000,00€
- fonds de concours sollicité 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **36 000,00 €**

AR Prefecture

082-248200016-20230911-2023D7_8_123-DE
Reçu le 12/09/2023

Commune de SAINT LOUP

Eglise - Cimetière

- Inscrit au CTO 2022
- montant HT des travaux : 15 331,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **3 066,00 €**

Commune de SAINT CIRICE

Rénovation énergétique logements du Moulin

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 234 968,00€
- fonds de concours sollicité : 10,00 %
- fonds de concours proposé : 10,00 % : **23 496,00 €**

Commune de SAINT MICHEL

Réhabilitation de 3 logements

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 457 700,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **91 540,00 €**

Commune de VALENCE D'AGEN

Rénovation mur cimetière Avenue Auguste Grèze

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 27 831,00€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **5 566,00 €**

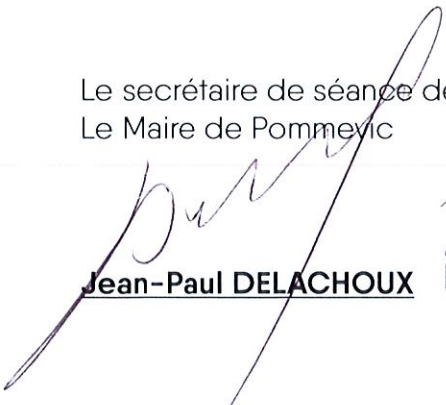
Rénovation énergétique – accessibilité camping

- Inscrit au CRTE 2023
- montant HT des travaux : 51 077,98€
- fonds de concours sollicité : 20,00 %
- fonds de concours proposé : 20,00 % : **10 216,00 €**

Fait à Valence d'Agen, le 11 Septembre 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 11 Septembre 2023

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de Pommeyric


Jean-Paul DELACHOUX

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Jean Michel BAYLET